VIE ASSOCIATIVE

L'Aropa devient Initiativ'Retraite

Lors de son assemblée générale le mercredi 8 décembre, l'Aropa 54-88 a adopté un nouveau nom : Initiativ'Retraite 54-88 ainsi que l'ouverture aux retraités ruraux quelle qu'ait été leur activité professionnelle.

L'assemblée générale de l'Aropa 54-88 s'est déroulée le mercredi 8 décembre au Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy. Après avoir remercié la trentaine d'adhérents présents, le président de l'association, Dominique Strub a eu une pensée pour *«les malades et ceux qui nous ont quittés au cours de cette année»*. Une minute de silence a été observée pour Claude Lavergne, administrateur de l'Aropa, décédé en 2021. Le président espère que la situation sanitaire s'éclaircira et permettra de *«proposer des moments de convivialité à partir de 2022, car elle s'est un peu perdue ces derniers temps»*.

Dominique Strub, le président de l'Aropa espère pouvoir organiser des moments conviviaux en 2022.

2022 sera marquée par deux changements majeurs, adoptés lors de l'assemblée générale : un nouveau nom, Initiativ'Retraite 54-88 et l'ouverture aux retraités résidants en milieu rural, quel qu'ait été leur milieu professionnel. *«Notre acronyme Aropa était peu connu et il était impossible de savoir qu'il s'agissait d'une association de retraités au premier abord. Le nom Initiativ'Retraite est plus clair, et apporte en plus une note de dynamisme»*, expliquait Dominique Strub. Trente Aropa sur cinquante-huit ont déjà adopté ce changement de nom.

Ouverture à tous les retraités ruraux

Cette recherche de visibilité par un nom explicite, va de pair avec la volonté d'ouverture de l'association à d'autres publics, des retraités ruraux mais non agricoles. Ce point, par ailleurs adopté à l'unanimité, a tout de même suscité de la discussion entre les adhérents présents, certains craignant que les retraités venus d'autres milieux n'aient pas les mêmes revendications ou envies que les retraités du milieu agricole.

Toutefois, les administrateurs de l'association ont su les rassurer, notamment en prenant l'exemple de personnes qui auraient travaillé une partie de leur vie dans le milieu agricole, mais pas en fin de carrière, ce qui, dans l'état actuel des choses, leur fermait la porte de l'association. *«Ce serait dommage de se priver de personnes motivées»*, confiait l'un des administrateurs. Reste maintenant à définir les critères pour apprécier la ruralité des potentiels candidats. L'assemblée générale a aussi été l'occasion de faire le point sur les contrats de la complémentaire santé Mutualia : *«il faut que nous prenions garde à l'équilibre financier de nos contrats»*, expliquait Michel Caput, secrétaire adjoint de l'Aropa 54-88. Deux nouveaux administrateurs ont rejoint les bancs de l'association : Joël Baudequin, ancien de la Safer Lorraine et Christine Marange, ayant été responsable de Présence verte. Enfin, Hubert Attenont, président de la Carsat Nord-Est, a présenté le travail de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (Crsa) Grand Est.

Il a aussi alerté sur la dynamique de diminution des effectifs de médecins, et notamment en Meuse et dans les Vosges. *«Pour les spécialistes, c'est encore plus criant, certaines spécialités ont tout bonnement disparu de ces départements»*, indiquait-il. Et la dynamique n'est pas près de s'arrêter. *«Il faut savoir que 45 % des médecins et 28 % des infirmiers ont plus de cinquante-cinq ans. 30 % des professionnels de santé partiront en retraite d'ici trois ans»*, ajoutait Hubert Attenont. Des efforts seraient à déployer pour former ces professionnels, mais aussi pour les garder sur les territoires car *«l'appel du Luxembourg est fort»*, concluait le président de la Carsat.

Agathe LEGENDRE

Vite lu

AIDES AGROÉQUIPEMENT

60 M€ de plus contre les aléas climatiques

Un troisième guichet doté de 50 millions d'euros (M€) est ouvert pour aider les agriculteurs à acquérir du matériel de protection contre les aléas climatiques, a indiqué le ministère de l'Agriculture dans un communiqué le 16 décembre. Sur ce montant, 2 M€ sont réservés à la rénovation des vergers et 10 M€ aux territoires d'outre-mer. Ce nouveau guichet est ouvert depuis le 13 décembre, d'après la page web dédiée de FranceAgriMer. Il permet de financer des matériels de protection contre le gel, la grêle, la sécheresse, le vent-cyclone, les ouragans et tornades. Le montant des dépenses présentées dans la demande de subvention doit être compris entre 2.000 et 150.000 € Ht, avec des particularités pour les Cuma, les nouveaux installés et les jeunes agriculteurs. Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre du plan France Relance. Elle découle du doublement du budget alloué à de tels investissements (passé de 100 à 200 M€), promis par le gouvernement à la suite de l'activation du Plan gel. En outre, un guichet de 10 M€ sera ouvert *«courant janvier»* pour soutenir les investissements dans les serres horticoles et maraîchères, selon le communiqué.

PRÉVENTION SUICIDE

La Cfdt déplore l'exclusion des salariés

Dans un communiqué du 16 décembre, la Cfdt Agri-Agro estime que les salariés agricoles sont le parent pauvre de la feuille de route interministérielle de prévention du suicide. Dévoilée le 23 novembre, la feuille de route s'intitule "Prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs en difficulté". *«A-t-on oublié les salariés de l'agriculture qui se sont suicidés ? (...) Les derniers chiffres de 2015 indiquent que sur 605 décès par suicide constatés, on compte 233 salariés»*, s'étrangle la Cfdt, en citant des chiffres de la Msa. Le syndicat estime qu'il faut *«accompagner»* le mal-être *«en fonction des situations professionnelles (précarité, emplois saisonniers, charge mentale, usure professionnelle, pénibilité) plutôt qu'en ciblant les agriculteurs sans associer les salariés de l'agriculture»*. Si certaines annonces ou rappels formulés le 23 novembre concernent tous les professionnels agricoles (sur la santé au travail et à la santé mentale notamment, Ndlr), les mesures fortes ciblaient essentiellement les agriculteurs.

MÉRITE AGRICOLE

Jean-Pierre Bailly l'hyper-véto

Au terme d'une carrière tout entière vouée à la profession vétérinaire, Jean-Pierre Bailly a pris sa retraite. Il s'est beaucoup impliqué dans la formation et le conseil aux éleveurs, en appui au Gds. Il a reçu, le 10 décembre, l'insigne de chevalier du Mérite agricole.

Jacques Lamblin a remis l'insigne de chevalier du Mérite Agricole à Jean-Pierre Bailly, entouré de sa compagne Marie Girard.

Pendant une quinzaine d'années, Jean-Pierre Bailly, vétérinaire libéral à Vézelise, a accompagné le Groupement de Défense Sanitaire (Gds) pour la formation et le conseil aux éleveurs. S'il a aujourd'hui cessé son activité, l'association a choisi de lui rendre hommage. Elle a ainsi organisé, en marge de son assemblée générale du 10 décembre, sa remise officielle de la médaille de chevalier du Mérite agricole.

Le choix du parrain, Jacques Lamblin, ne relevait en rien d'un hasard. Originaire comme lui du Saintois, exerçant dans la même discipline, ancien conseil du Gds également, le praticien de Lunéville a avoué *«quarante-cinq ans de complicité avec Jean-Pierre»*.

«Il a dressé plus d'un éleveur»

Trahissant d'abord le secret de son bizutage lors de sa formation initiale à Maison-Alfort, Jacques Lamblin a détaillé les domaines de prédilection de son filleul : l'élevage bovin, la reproduction, la production laitière, les veaux, l'alimentation… Autant de matières que l'hyper-véto du Saintois a approfondies, avant de les partager aux éleveurs et à ses confrères vétérinaires au sein du Gtv. *«Tu avais une approche visionnaire, avec la nécessité de la prévention, que tu pratiquais à l'occasion des visites d'élevage»* rappelle Jacques Lamblin. En insistant sur ses qualités : *«irréprochable, toujours disponible, resté modeste et réservé»*, il ne passe pas sous silence *«un caractère un peu teigneux»*. Sourire approbateur du récipiendaire.

Autre témoignage de sympathie, celui de Jean-Philippe Duval, le président d'Optival et "client" de Jean-Pierre Bailly, qu'il a connu enfant sur la ferme familiale. *«Intransigeant sur beaucoup de sujets, il a dressé plus d'un éleveur»* lance-t-il, en confessant *«c'est la personne qui m'a permis le plus d'avancées sur mon exploitation»*. L'éleveur de Voinémont relève chez son vétérinaire sanitaire *«une implication hors catégorie»*. *«Le véto n'avait aucunement besoin de remuer les flacons en arrivant sur l'élevage, tellement ils avaient été secoués lors du trajet en voiture»* plaisante encore Jean-Philippe Duval.

Ému, Jean-Pierre Bailly a saisi le micro pour remercier tous les paysans de son entourage familial qui lui avaient donné le goût pour exercer ce métier, que ses parents lui ont permis d'apprendre. Avant de se remémorer plusieurs de ses pairs dans la profession vétérinaire qui lui ont donné l'occasion d'approfondir ses recherches. Jean-Pierre Bailly revendique cette soif d'apprendre qui le caractérise toujours aujourd'hui dans d'autres directions que l'élevage. *«J'ai tourné la page, je suis heureux»* conclut-il.

J.-L. M.